TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ D'IAMGOLD AU PROJET BOTO DÉMONTRE UN POTENTIEL D'EXPLOITATION À FAIBLES COÛTS ET À LONGUE DURÉE DE VIE

*Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire.*

**Toronto (Ontario), le 12 février 2018** – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats positifs de l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») de son projet Boto (le « Projet »), au Sénégal en Afrique de l'Ouest. Les résultats, qui indiquent un projet économiquement viable, justifient le commencement d'une étude de faisabilité afin d'optimiser davantage la conception du projet de mise en valeur et d'améliorer les facteurs économiques du projet.

### FAITS SAILLANTS DE LA PRÉFAISABILITÉ

- Ressources indiquées de 1,9 million d'onces d'une teneur de 1,60 g Au/t
- Réserves prouvées et probables de 1,4 million d'onces d'une teneur de 1,64 g Au/t
- Durée de vie de la mine de 13,5 ans et débit de l'usine de 2,0 millions de tonnes par année
- Production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine de près de 100 000 onces et production supérieure au cours des premières années d'exploitation
- Coûts décaissés directs sur la durée de vie de la mine de 707 $ par once et coûts de maintien tout inclus (CMTI) de 829 $ par once
- Taux de rendement interne après impôt de 13,3 % et une valeur actualisée nette (VAN) après impôt de 104 millions $ (taux d'actualisation de 6 %) à un prix de l'or de 1 275 $/once
- Coûts d'investissement initiaux de 249 millions $

Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a indiqué : « Boto est situé dans une zone minéralisée accueillant plusieurs importantes mines productrices. L'équipe a travaillé extrêmement fort pour faire avancer le projet depuis la découverte initiale pour l'amener à un projet potentiel de mise en valeur comportant une longue durée de vie et des coûts de maintien tout inclus intéressants. Il est important de ne pas oublier que les travaux sont toujours en cours et que, même s'il est encore inférieur à nos critères habituels d'investissements pour l'Afrique de l'Ouest, le projet présente d'excellentes options à des prix de l'or supérieurs. Nous continuons à optimiser intensément la conception du projet pour améliorer l'ensemble des facteurs économiques. Plus important encore, l'étude de faisabilité en cours, prévue au second semestre de 2018, utilise un débit de l'usine de 25 % supérieur à celui dans le scénario de base, ce qui ferait augmenter la production aurifère annuelle, et améliorerait potentiellement le rendement généré par le projet. Nous continuons à explorer de façon dynamique les cibles prioritaires pour améliorer les ressources totales, en vue d'influer favorablement sur les facteurs économiques et la durée de vie de la mine. »

L'ÉPF, dont la date d'effet est le 31 décembre 2017, a été réalisé par IAMGOLD de concert avec Lycopodium Minerals Canada Ltd. à partir des données provenant des études techniques effectuées par d'autres consultants. Elle représente une étude exhaustive de la viabilité technique et économique d'un projet minier dont la méthode d'extraction privilégiée a été établie et une méthode efficace de traitement du minerai a été déterminée. IAMGOLD utilise l'ÉPF pour établir l'option de mise en valeur privilégiée, démontrer la viabilité économique du projet, appuyer la déclaration des réserves minérales et déterminer les travaux supplémentaires recommandés pour étayer la réalisation d'une étude de faisabilité. Les études techniques à l'appui de la réalisation de l'étude de faisabilité ont commencé et devraient être achevées au deuxième semestre de 2018.

Un rapport technique résumant l'ÉPF sera déposé sur SEDAR dans les 45 jours suivant la date du présent communiqué de presse.

## FAITS SAILLANTS DE L'ÉPF

| Aspects économiques et paramètres clés du projet | |
|---|---|
| Capacité d'extraction | 18,0 Mtpa |
| Capacité d'usinage | 2,0 Mtpa |
| Production aurifère annuelle moyenne sur la DVM | 95 000 onces |
| Taux de récupération moyen sur la DVM | 89,3 % |
| Durée de vie de la mine | 13,5 années |
| Total des coûts décaissés moyens directs sur la DVM | 707 $/once |
| CMTI moyen sur la DVM | 829 $/once |
| Teneur moyenne | 1,64 g Au/t |
| Ratio de décapage moyen sur la DVM | 6,5:1 |
| Coûts d'investissement initial estimés (millions) | 249 $ |
| Hypothèse du prix de l'or utilisée dans l'analyse financière | 1 275 $/once |
| VAN net d'impôt (6 %) (millions) | 104 $ |
| TRI net d'impôt | 13,3 % |
| Période de récupération | 6,0 années |

*Taux de change utilisé pour les montants en dollars américains : 1,00 $ CA = 0,7692 $ US*

## RESSOURCES MINÉRALES

L'estimation des ressources minérales utilisée dans l'étude est résumée ci-dessous.

| Ressources minérales au 31 décembre 2017 | | | |
|---|---|---|---|
| **Classification** | **Tonnes (milliers)** | **Teneur (g Au/t)** | **Onces contenues (milliers)** |
| Indiquées | 37 408 | 1,60 | 1 922 |
| Présumées | 10 981 | 1,66 | 594 |

**Notes** :

1. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont présentées à une teneur de coupure de 0,42 g Au/t pour le minerai oxydé et de 0,54 g Au/t pour le minerai frais.
3. Les ressources minérales sont estimées en fonction d'un prix de l'or à long terme de 1 500 $ et d'un taux de change $ US/$ CA de 1:1,30.
4. Les ressources minérales comprennent les réserves indiquées ci-dessous.

## RÉSERVES MINÉRALES

Les tonnes, les teneurs et la classification des réserves minérales dans le plan minier de l'ÉPF sont résumées ci-dessous.

| Déclaration des réserves minérales au 31 décembre 2017 | | | |
|---|---|---|---|
| **Classification** | **Tonnes (milliers)** | **Teneur (g Au/t)** | **Onces contenues (milliers)** |
| Prouvées | - | - | - |
| Probables | 26 841 | 1,64 | 1 415 |
| Prouvées et probables | 26 841 | 1,64 | 1 415 |
| | | | |
| Stériles dans la conception de la fosse | 175 700 | | |
| Tonnage total dans la conception de la fosse | 202 500 | | |

**Notes :**

1. Les réserves sont estimées d'après des méthodes d'extraction à ciel ouvert
2. Les réserves sont basées sur un prix de l'or de 1 200 $ par once
3. La récupération fixe est de 89,3 %
4. Les coûts d'exploitation minière ($/t traitée) équivalent à 15,00 $/t, les coûts de transformation à 14,76 $/t et les frais généraux et administratifs (y compris les coûts d'affinage) à 3,55 $

## EXTRACTION ET TRAITEMENT

L'ÉPF établit que l'option de mise en valeur privilégiée est une exploitation minière à ciel ouvert conventionnelle selon la méthode de pelles mécaniques et de camions, et qu'une méthode efficace de traitement du minerai serait l'utilisation d'un circuit de traitement comprenant :un concassage primaire, du broyage, une concentration gravimétrique et une lixiviation au cyanure, suivis d'une récupération de l'or utilisant le charbon en pulpe, la désorption et l'électrolyse.

L'exploitation minière à ciel ouvert comprend environ 15 Mt de décapage et d'exploitation préproduction pendant une période de deux ans de préproduction, suivie de 13,5 ans de production minière ainsi qu'une récupération à partir des empilements au cours des dernières années d'exploitation. Le taux d'exploitation maximal est de 18 Mt par année. La teneur moyenne est de 1,64 g Au/t et le ratio de décapage sur la durée de vie de la mine est de 6,5:1.

## TRAVAUX FUTURS

L'ÉPF recommande la réalisation d'une étude de faisabilité pour valider et détailler les éléments du concept de mise en valeur établi dans l'ÉPF, qui comprendrait du forage supplémentaire, des études techniques et des études environnementales, y compris des analyses hydrologiques, hydrogéologiques et géotechniques. L'étude de faisabilité recommandée a déjà débuté et devrait être terminée au cours du second semestre de 2018, en se basant sur un taux de traitement de 2,5 Mtpa comparativement à 2,0 Mtpa dans l'étude de préfaisabilité. De plus, la Société poursuit les activités d'exploration sur la concession d'exploration de Boto pour évaluer les cibles prioritaires dans la zone en vue d'obtenir des ressources minérales supplémentaires.

## PERSONNES QUALIFIÉES

L'ÉPF 2017 de Boto préparée par IAMGOLD et Lycopodium Minerals Canada Ltd. comprend les travaux réalisés par des personnes qualifiées (comme définies dans la Norme canadienne 43-101) d'IAMGOLD et de Lycopodium. Les personnes qualifiées de Lycopodium sont indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Les personnes qualifiées d'IAMGOLD ne sont pas indépendantes d'IAMGOLD et elles ont revu et approuvé le présent communiqué de presse. Le titre professionnel et les secteurs de responsabilité de chaque personne qualifiée ayant pris part à la préparation de l'ÉPF 2017 de Boto, sur laquelle le rapport technique sera basé, sont :

### *Personnes qualifiées de Lycopodium*

- N. Lincoln, ingénieur, infrastructure du projet, permis, coûts d'investissement et d'exploitation et modèle économique
- R. Willis, ingénieur, essais métallurgiques et traitement des minerais
- W. Muir, ingénieur (Knight Piésold Ltd.), gestion des résidus et de l'eau
- G. Zurowski, ingénieur (AGP Mining Consultants), conception minière, coûts d'investissement et d'exploitation, estimation des réserves

### *Personnes qualifiées d'IAMGOLD*

- V. Blanchet, ing., vérification des données et estimation des ressources minérales
- H. Fisette, ing., description du site, contexte historique, forage, préparation des échantillons, analyse et sécurité, vérification des données et estimation des ressources minérales

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

## Énoncés prospectifs

Toutes les estimations des réserves et des ressources minérales déclarées par la Société ont été estimées conformément à la Norme canadienne 43-101 et aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (10 mai 2014). Ces normes diffèrent de façon considérable des exigences de la *U.S.*

*Securities and Exchange Commission* (*SEC*). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Certains renseignements dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Toute l'information contenue dans ce document, y compris l'information relative aux énoncés prospectifs, est formulée à la date du présent document. Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les estimations, les prévisions, les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs, et comprennent, sans s'y limiter :

(i) la quantité estimée et la teneur des ressources et des réserves minérales ;

(ii) l'ÉPF représentant une option viable de mise en valeur du projet ;

(iii) l'estimation de coûts d'investissement nécessaires à la construction des installations minières et de mise en production, les coûts d'investissement de maintien et la durée de la période de récupération du financement ;

(iv) la quantité de la production future de l'or produit et du métal récupéré ;

(v) les prévisions des coûts d'exploitation, des coûts totaux prévus, du flux de trésorerie net, de la valeur actualisée nette et du rendement de la mine en exploitation.

Tout énoncé qui exprime ou suppose des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (incluant, sans s'y limiter, des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « anticiper » « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « envisager », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », ou que certaines actions, événements ou résultats « pourront/pourraient » ou « devront/devraient » être pris, survenir ou être atteints, y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable), n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines opinions ou hypothèses formulées par IAMGOLD ou ses consultants selon l'information dont ils disposent. Parmi les hypothèses importantes posées ci-dessus, on note les suivantes :

(i) la présence et la continuité des métaux au projet Boto à des teneurs estimées ;

(ii) les caractéristiques géotechniques et métallurgiques de la roche se conformant aux résultats d'échantillons, y compris la quantité et la qualité de l'eau à dévier ou à traiter pendant les activités minières ;

(iii) la capacité et la durabilité de différents équipement et machinerie ;

(iv) la disponibilité du personnel au moment voulu, et la disponibilité de la machinerie et de l'équipement aux prix estimés et conformes aux calendriers de livraison prévus ;

(v) les taux de change ;

(vi) les prix de vente des métaux et les taux de change anticipés ;

(vii) les taux d'actualisation appropriés appliqués aux flux de trésorerie prévus dans l'analyse économique ;

(viii) les taux d'imposition et de redevances applicables à l'exploitation minière proposée ;

(ix) la disponibilité de financement acceptable en vertu de la structure et des coûts présumés ;

(x) les pertes anticipées liées à l'exploitation et à la dilution ;

(xi) le rendement métallurgique ;

(xii) les exigences raisonnables en matière d'imprévus ;

(xiii) la réalisation des activités proposées ;

(xiv) la délivrance des permis et des autres approbations réglementaires selon des modalités acceptables ;

(xv) l'exécution des engagements d'évaluation environnementale et des ententes avec les collectivités locales.

Même si la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables selon l'information disponible, elles pourraient s'avérer incorrectes. La formulation d'un grand nombre d'énoncés prospectifs tient pour acquis que les autres énoncés prospectifs sont exacts, comme les énoncés au sujet de la valeur actualisée nette et du taux de rendement interne, lesquels sont fondés sur d'autres énoncés prospectifs et hypothèses indiquées aux présentes. L'information liée aux coûts a été préparée en utilisant les valeurs actuelles, mais ces coûts seront engagés antérieurement. La Société anticipe que les coûts demeureront stables sur la période en question.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. La Société met en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, et incluent en particulier sans s'y limiter : les risques liés aux variations de teneur dans le matériau identifié en tant que ressources et réserves minérales par rapport aux prévisions ; les variations des taux de récupération et d'extraction ; les caractéristiques géotechniques différentes que celles prévues de la roche à extraire ou au travers de laquelle l'infrastructure est construite ; la quantité d'eau à dévier ou à traiter pendant l'exploitation minière différente de celle prévue pendant ou après la fermeture ou un débit d'eau différent ; l'évolution des marchés mondiaux des métaux ; les risques associés aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain ; les augmentations des coûts en investissements et des coûts d'exploitation prévus ou des coûts imprévus ; les difficultés à attirer la main-d'œuvre nécessaire ; les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les modalités du financement disponible, le cas échéant ; les taux d'imposition ou de redevances supérieurs à ceux prévus ; les changements dans les plans de mise en valeur ou plan minier en raison de changements logistiques, techniques ou autres ; les changements des paramètres du projet au fur et à mesure de la mise au point des plans ; les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ; les retards dans les négociations avec les parties prenantes ; les changements dans la réglementation s'appliquant à la mise en valeur, à l'exploitation et à la fermeture des activités minières par rapport à la réglementation actuelle ; les incidences de la concurrence sur les marchés où IAMGOLD exerce des activités ; les risques d'exploitation et d'infrastructure et les autres risques divulgués dans la notice annuelle déposée sur SEDAR au Canada (disponible sur www.sedar.com) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et dans le formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission sur EDGAR (disponible sur https://www.sec.gov/edgar/.shtml). IAMGOLD met en garde le lecteur que la liste précédente de facteurs qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Les personnes et les investisseurs qui se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard d'IAMGOLD doivent bien tenir compte de ces facteurs, incertitudes et éventualités. La Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, verbalement ou par écrit, qui peut être fait, à l'occasion, par IAMGOLD ou en son nom, sauf si les lois l'exigent.

## Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

## Pour de plus amples renseignements :

**Ken Chernin,** v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

**Laura Young,** directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.